

**Marine LEROY, « Les Français et les ondes des années 1950 à nos jours », Master d'histoire contemporaine, sous la direction de Pascal Griset, Université de Paris Sorbonne – Paris 4, 2012, 290 p.**

L'usage des ondes électromagnétiques remonte à l'invention de la radiodiffusion et des premiers appareils de communication sans fil. Il s'intensifie cependant à partir des années 1950. Les sources de rayonnement prolifèrent au point de faire partie de l'environnement quotidien des Français. Afin d'étudier la manière dont ces derniers perçoivent cette circulation croissante de champs électromagnétiques, il a été nécessaire d'analyser les réactions locales suscitées par l'implantation d'émetteurs à proximité des habitations. La consultation d'archives sur les tours pionnières de Meudon et de Loos a notamment permis de se pencher sur l'accueil réservé au déploiement du réseau hertzien dès 1953. Des lectures d'ouvrages sociologiques, traitant de perception et de gestion du risque, ont parallèlement mieux contextualisé ces recherches archivistiques.

Après avoir principalement fait l'objet de préoccupations d'ordre technique, scientifique et esthétique, l'usage des ondes électromagnétiques est progressivement assimilé à un danger par l'opinion publique française. La mise en avant d'un risque sanitaire est alors fortement liée à des tensions sociopolitiques locales et à une méfiance croissante à l'égard des techno-sciences. Elle est en réalité le résultat d'un manque de concertation entre experts et profanes, nourrissant ainsi la thématique du complot scientifico-industriel dans le discours des opposants.

Le caractère imposant des premiers centres hertziens inquiète les populations locales, toutefois enthousiastes à l'idée de bénéficier du téléphone et de la télévision. Le préjudice visuel est aussi dénoncé par les riverains lors de la densification du réseau à haute et très haute tension dans les années 1970. L'émergence d'un débat scientifique sur la nocivité des champs électriques a de faibles retombées dans la société française.

En 1979, la publication de l'étude américaine de la sociologue Nancy Wertheimer et du physicien Ed. Leeper donne cependant naissance à une véritable controverse scientifique à l'échelle internationale. Les champs magnétiques sont incriminés dans le développement de cancers chez l'enfant habitant à proximité d'une ligne à haute tension. Ce débat donne matière aux lanceurs d'alerte et aux associations dénonçant l'existence d'une « pollution » électromagnétique. Au début des années 1990, l'argument sanitaire fait son apparition en France dans des oppositions locales aux enjeux territoriaux multiples. D'où cette nécessité pour les aménageurs, comme *RTE* ou *Orange*, d'améliorer leurs dispositifs de communication et de concertation locale.

Le débat CEM et santé, dont les tensions sont symptomatiques d'une crise du modèle d'aménagement, s'élargit notamment aux ondes émises par les antennes-relais en 1999. Celles-ci font alors l'objet de questions de parlementaires au gouvernement et de conflits locaux qui se durcissent. L'appartenance du réseau hertzien et du réseau de téléphonie mobile à la même gamme de fréquence invite à s'interroger sur un renouvellement des conditions de l'acceptabilité sociétale d'une nouvelle technologie depuis les années 1950. Le rétrécissement des cycles technologiques, à l'origine d'une réduction du temps d'adaptation à l'innovation, justifierait notamment ce sentiment d'exposition subie et cette volonté d'améliorer la gestion d'un risque non avéré.

